

**EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*Date de Convocation : 14/04/2023

\*Date d'Affichage : 14/04/2023

\*Conseillers en exercice : 23

\*PRÉSENTS : 12

\*VOTANTS : 17

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

**Etaient présents** : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Madame Claudine BARRIE, Monsieur Mohammed NIFA Adjoint

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Murielle FANOUILLE, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

**Etaient absents excusés** :

Madame Florence VILLE-VALLEE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE,

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA,

Madame Muriel DANQUAH, Madame Isabelle LACOUR, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSCH, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Monsieur Dominique REVEILLERE a été désigné Secrétaire de séance.

**DEL N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL  
Conseil municipal du 23 mars 2023**

Les séances publiques du Conseil municipal donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui retrace les décisions des séances de l'Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, n'ayant aucune rectification à apporter au procès-verbal du Conseil municipal du 23 mars 2023 ci-joint,

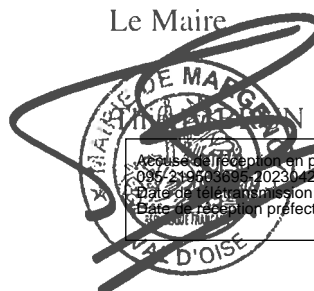
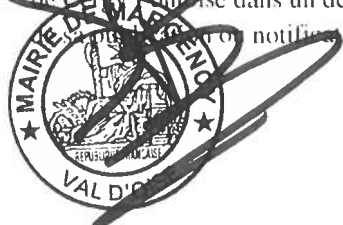
**ADOpte** le procès-verbal du Conseil municipal du 23 mars 2023.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire  
de cet acte dès sa transmission  
en Sous-Préfecture le**

Fait à Margency, le 21/04/2023

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A  
de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter  
de la notification.

Le Maire



Asses en Préfecture  
08/04/2023  
Date de transmission : 21/04/2023  
Date d'affichage en préfecture : 21/04/2023